

## NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES

Les ministres des pays signataires du GATT, y compris le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, se sont réunis en septembre dernier à Punta del Este, en Uruguay, afin de lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales (NCM) qui définiront les règles du jeu du commerce international jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour le Canada, les NCM représentent à la fois un défi et une occasion de trouver des solutions à long terme aux problèmes actuels et naissants qui se posent aux nations commerçantes. Conscient que le temps presse, le Canada aborde les négociations du Uruguay Round avec la volonté arrêtée de lutter contre les menaces protectionnistes, d'assujettir davantage le commerce international à la règle du droit et de relancer les efforts de libéralisation du commerce.

La Déclaration ministérielle de Punta del Este témoigne de l'intérêt que portent les pays participants au processus et montre à quel point l'ordre du jour des négociations est chargé. Cette déclaration:

- renforce considérablement l'engagement de mettre un frein à l'introduction de nouvelles mesures protectionnistes et de promouvoir des politiques qui élimineront les barrières commerciales (statu quo et recul);
- fixe pour la première fois des objectifs précis en vue de négociations de portée générale sur l'agriculture, qui portent non seulement sur l'amélioration de l'accès aux marchés, mais également sur l'application de règles de discipline multilatérales concernant l'utilisation de toutes les subventions directes et indirectes et des autres mesures qui faussent les échanges;
- vise à réduire ou à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires afin d'améliorer les conditions d'accès aux marchés;
- inclut de «nouveaux thèmes» comme le commerce des services, la propriété intellectuelle et les mesures concernant les investissements liées au commerce;
- précise un ensemble de mesures relatives à la création d'institutions et à l'établissement de règles afin de renforcer et d'élargir le mandat du GATT.

Le Canada est déterminé à jouer un rôle constructif dans les NCM afin d'obtenir une

réduction des barrières commerciales globales et l'établissement de règles commerciales plus claires et plus efficaces. Il importe pour le Canada que le GATT soit fort et fonctionnel et qu'il ait de la crédibilité auprès des nations commerçantes et du monde des affaires. À cette fin, le Canada verra, avec ses partenaires du Sommet, à mettre en place des moyens de renforcer le système du GATT et d'accroître son efficacité.